L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 FEVRIER 1858

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
G. F. WEISSE, F. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARDY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN 16 FEVRIER 1858.

Abonnés à la campagne.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

PAR H. PEYRAUD, HYDE & Co.—Marchandises sèches, une facture de rubans, soie, mantelets, &c.
PAR BARBARO TURPIN.—Whiskey, liqueurs de table, etc.
PAR PLACIDE J. FRAZE.—Livres.
PAR CHARLES.—Propriété rue des Remparts.

Qu'en a dmise.

Les harangueurs au Congrès n'offrent qu'un médiocre intérêt. Comment pourrait-il en être autrement? Il n'y est guère question que du Kansas, et ces six lettres, à force d'être écrites, imprimées et publiées, sont devenues pour le public un véritable épouvantail. Rien qu'à les voir alignées quelque part, le lecteur se prend à fermer et détourner les yeux de la colonne où elles figurent s'il ne repousse avec indignation le journal qui en a maculé sa rédaction. L'agitation peut être chose fort amusante pour les braves abolitionistes des Etats libres, mais il devraient comprendre qu'il y a une mesure qu'il ne faut jamais dépasser, quand au lieu de l'impatience et de la lassitude on veut exciter l'intérêt. La question du Kansas est usée jusqu'à la corde, complètement est venu d'y renoncer et, s'il tient à faire de l'agitation, de chercher quelque autre prétexte. M. Buchanan a proposé au Congrès, comme dénouement désirable, la ratification de la constitution de Lecompton. Ce moyen mettrait un terme aux éternels débats des chambres, mais comme c'est à celles-ci un os à ronger elles ont refusé de le prononcer tout de suite. Les sénateurs, toujours plus sages et plus expéditifs que les représentants directs du peuple, ont renvoyé l'examen de la constitution de Lecompton au comité des territoires. Ce comité fera probablement son rapport d'ici à deux ou trois semaines et le débat s'ouvrira de nouveau sur la question du Kansas.

Les partisans sont donc forcés, malgré leur répugnance et l'ennui qu'ils causent à leurs auditeurs tout en le partageant, de suivre les politiciens sur le terrain où ces derniers les mènent et de discuter après les orateurs du Congrès. Ils sont forcés, pour que l'opinion publique ne s'égare pas, de répéter le lendemain ce qu'ils ont dit la veille. Le Kansas est partagé en deux camps politiques; d'un côté sont les champions et de l'autre les adversaires de l'esclavage. Ces derniers ont commis dès le début une faute énorme et vraiment inexplicable: ils ont voulu agir en dehors de l'initiative du gouvernement général et exercer la souveraineté qui n'appartient qu'aux Etats de l'Union. Ils ont oublié que les habitants un territoire, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore en contrée de l'administration fédérale.

Les habitants d'un Etat ont des droits importants et publics dont la constitution de l'Union assure la pleine jouissance, mais les citoyens d'un territoire ne possèdent pas une souveraineté indépendante politique. C'est le Congrès qui crée pour eux un gouvernement local et le président qui nomme leurs gouverneurs et autres fonctionnaires. Les adversaires du travail forcé au Kansas n'ont malheureusement résolus contre la sanction tacite que décrètent nos lois et on n'a pas voulu se passer du concours et de l'adhésion du gouvernement général pour exercer le leur. Aussi tous leurs actes sont-ils empreints de nullité. Leur convention de Topeka a été une assemblée inconstitutionnelle et factieuse: la constitution qu'elle a rédigée n'est nullement promulguée ne pouvait pas être ratifiée par le Congrès et restera à jamais comme un monument de la démence des fanatiques.

Les partisans de l'esclavage, d'une autre part, n'ont bien gardés de déroger à la loi et à la constitution des Etats-Unis. Ils ont scrupuleusement des règlements imposés par la législature nationale, ils ne s'en sont écartés même dans leurs élections ni dans leurs assemblées. Ils ont donc été à la fois les plus habiles, plus sincèrement républicains et plus habiles que leurs adversaires.—Aussi, devant les champions de la liberté, les free-soilers étaient en majorité au Kansas. C'est possible, mais une majorité s'annule, comme dans un pays de démocratie, lorsqu'elle vote les lois qui seules peuvent assurer sa suprématie. La majorité constitutionnelle, c'est-à-dire celle qui obéit aux lois, la majorité légitime dont les actes engagent même la minorité. La majorité free-soiler du Kansas, tant qu'elle viola la constitution fédérale, n'aura pas d'existence politique. S'étant mise en dehors des conditions nécessaires à l'organisation d'un gouvernement, elle a volontairement abdiqué toute puissance et toute autorité. La minorité légale est devenue la majorité constitutionnelle.

Que ne se plaignent les free-soilers? S'ils avaient voulu, ils auraient maintenant une constitution dans laquelle serait écrite l'abolition du travail forcé. Ils ont préféré persister dans leur opposition au gouvernement général, qu'ils subissent donc les conséquences de leur coupable obstination. Il est vrai que le Sénat refuse la sanction de Lecompton, et bien que les représentants, issus du vote récent, aient sombré prendre une attitude hostile à la charte que leur a donnée le président, on assure qu'ils suivront l'exemple de la chambre haute. Les amis de l'administration désirent que la constitution fut référée au comité des territoires afin d'y faire subir quelques amendements spéciaux. Ce serait pour le président un échec, si un les représentants s'étaient trouvés à leur poste, mais plusieurs dont les suffrages eussent été acquis à sa proposition, sont absents. Leur présence eût fait triompher le rapport du comité des territoires et eût mis fin dans de cause à l'administration.

Quoi qu'il en soit, on ne doute pas que la question de la constitution de Lecompton par le Sénat ne soit suivie de l'adoption par la chambre. Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et que nous n'entendions plus parler du Kansas, sinon comme d'un Etat florissant. Les free-soilers qui l'habitent et qui y sont en majorité abrogeront l'esclavage s'ils le veulent ou en révisant la constitution. Qu'ils cessent donc leur absurde opposition à cette œuvre et qu'ils l'acceptent pour la modifier plus tard. N'auront-ils pas, comme majorité, le pouvoir de défaire ce qu'une précédente majorité aura fait? Que le Congrès en finisse donc avec le Kansas: la reconnaissance de la nation lui sera acquise.

KANSAS.—Les dernières nouvelles du Kansas sont assez graves. Jim Lane a rassemblé quatre à cinq cents Yankees et marche sur Kickapoo. On croit que son intention est de provoquer des hostilités sérieuses dans toute l'étendue du territoire. Le parti démocratique s'abstient prudemment de répondre à ses provocations afin de prévenir l'effusion du sang, et il l'espérance que le Congrès interviendra pour mettre un terme aux entreprises criminelles des factieux. Le général M. Leon, premier chef du bureau de Calhoun, a été forcé de quitter Lecompton et s'installer dans le voisinage de Westport. Les bulletins officiels des dernières élections ne sont en vertu de la constitution de Lecompton, ces papiers, qu'il avait été obligé de cacher, ont été signalés par un espion à la populace qui s'en est emparée.

HOMŒOPATHIE.—La quatrième livraison du *Praticien Homœopate* a paru hier, et quelques exemplaires de cette revue nous ont été remis de la part de l'éditeur. Nous prions M. L. Caboche d'agréer nos remerciements. Le *Praticien* nous apprend que le nombre des médecins homœopathes aux Etats-Unis s'élève à 1623 ainsi répartis.

Alabama 6—California 5—Connecticut 40—Delaware 3—District de Colombie 6—Floride 3—Georgie 12—Illinois 114—Indiana 21—Iowa 13—Kansas 1—Kentucky 13—Louisiane 7—Maine 33—Maryland 23—Massachusetts 112—Michigan 58—Minnesota 4—Mississipi 9—Missouri 19—New Hampshire 35—New Jersey 46—New York 453—Caroline du Nord 2—Ohio 130—Oregon 1—Pennsylvanie 21—Rhode Island 7—Caroline du Sud 2—Tennessee 5—Texas 4—Vermont 31—Virginie 19—Wisconsin 17.

VICTIMES A NOS MAGASINS.—Messrs. Munroe & Co., propriétaires de Magasins nouveaux, qu'ils ont réduits de moitié de leurs vêtements d'hiver afin de les vendre avant la pentecôte.

REMEDE PRESQUE INCONNU.—Le docteur Lemaire, de Paris, de pouvoir découvrir, dans les Indes Orientales, un remède contre la phthisie, la toux, les rhumes, les catarrhes, les asthmes, les bronchites, les crachements de sang, les douleurs de poitrine, les maux de gorge, les enrouements, les coqueluches, les grippes, les fièvres, les maux de côté, les points de côté, les pleurésies, les inflammations de poitrine, les maux de dos, les maux de reins, les maux de vessie, les maladies de la peau, les dartres, les boutons, les démangeaisons, les rougeurs, les taches de rousseur, les pâles couleurs, les migraines, les vapeurs, les vertiges, les maux de nerfs, les convulsions, les attaques de nerfs, les épilepsies, les hystéries, les hypocondries, les mélancolies, les folies, les manies, les rages, les maux de cœur, les vomissements, les indigestions, les mauvaises digestions, les manques d'appétit, les faiblesses d'estomac, les coliques, les flux de ventre, les dévoiements, les dysenteries, les diarrhées, les pertes, les suppressions, les hémorroïdes, les obstructions, les jaunisses, les hydropisies, les gravelles, les rétentions d'urine, les maladies de foie, les maladies de rate, les maladies de reins, les maladies de vessie, les maladies de matrice, les maladies de femmes, les maladies de filles, les maladies de vieillards, les maladies de jeunesse, les maladies de l'enfance, les maladies de nouveau-nés, les maladies de sang, les maladies de nerfs, les maladies de chair, les maladies de peau, les maladies de tête, les maladies de cœur, les maladies de poitrine, les maladies de ventre, les maladies de dos